

---

**RAPPORTEUR : : Monsieur Gilles MAUDUIT**

**OBJET : Approvisionnement en carburants des véhicules et engins de la Mairie de Châtellerault.**

- lot n°1 Approvisionnement de carburants en station service
- lot n°2 Approvisionnement en vrac (en cuve)
- signature des marchés

---

*Mesdames, Messieurs,*

*Afin d'approvisionner l'ensemble des véhicules et engins de la ville de Châtellerault, un marché de fournitures de carburants a été lancé par appel d'offres ouvert conformément aux articles , 33, 57 à 59 du code des marchés publics.*

*Pour ce marché, la ville de Châtellerault fait partie, par convention, d'un groupement de commandes avec d'autres communes de la communauté d'agglomération.*

*Ce marché est divisé en 2 lots :*

**LOT n°1** - Approvisionnement de carburant en station service avec cartes accréditatives, le volume moyen annuel est **127 000 litres**

**LOT n°2** - Approvisionnement en vrac (en cuve) livraison par camion. le volume moyen annuel est **30 000 litres**

*Ce marché est conclu pour une période allant du 1er avril 2010 jusqu'au 31 décembre 2011 et pourra être reconduit 2 fois par période annuelle, sur décision écrite par le pouvoir adjudicateur du marché, sans que les titulaires ne puissent en refuser la reconduction (Article 16 du Code des Marchés Publics).*

\* \* \* \* \*

**VU** les articles, 33, 57à 59 du Code des Marchés Publics, relatifs aux procédures d'appel d'offres,

**VU** la délibération n°20 du conseil municipal du 3 décembre 2009, précisant que pour ce marché, la ville fait partie, par convention, d'un groupement de commandes avec la communauté d'agglomération du pays chatelleraudais, le centre communal d'action sociale de Châtellerault et la commune de Thuré,

**CONSIDERANT** le choix de la commission d'appel d'offres réunie le 16 février 2010.

Le Conseil municipal , ayant délibéré, décide :

- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer les marchés exposés ci-dessus avec les Sociétés **Total France** pour le lot 1 et **Chapus produits pétroliers** pour le lot 2, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant

Les dépenses seront engagées sur les différentes lignes concernées.

**UNANIMITE**

Certifiée exécutoire  
Par le maire de la ville de Châtellerault  
Transmis à la sous préfecture, le 30 mars 2010  
Publié en mairie le 29 mars 2010

Pour ampliation,  
Pour le maire et par délégation,  
Le directeur général adjoint des services  
Philippe Turbault